

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

Référentiel CQP « ENQUÊTEUR-AGENT DE RECHERCHES PRIVÉES »

360 heures de cours théoriques dont 49 heures de mise en situation + 8 semaines de stage en entreprise

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITES VISEES PAR LA QUALIFICATION	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES VISEES PAR LA QUALIFICATION	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>A – Analyse et étude de la mission <i>L'enquêteur reçoit de la part du Directeur des opérations les informations nécessaires à l'exécution de l'enquête (objet de la mission, identité et coordonnées des acteurs, photos, véhicules, emplois du temps, etc.) ainsi que les directives stratégiques. En vue d'atteindre le but déterminé par le directeur des opérations, l'enquêteur réajuste les directives et identifie les moyens et techniques propres aux contraintes du terrain.</i></p>		<p>B1 : Bloc de compétences 1</p>		
<p>✓ A1. Analyse de la mission</p>	<p>A1C1. Consigner les éléments nécessaires à l'exécution de la mission confiée A1C2. Comprendre la mission dévolue et savoir évoluer dans un cadre légal et réglementaire</p>	<p>A1C2. Comprendre la mission dévolue et savoir identifier un cadre légal et réglementaire A1C3. Identifier la tactique opérationnelle et les techniques appropriées à l'exécution de la mission A1C4. Identifier les règles juridiques, réglementaires,</p>	<p>Rapport d'étude et soutenance orale devant le jury : rapport écrit de 20 pages portant sur des missions réalisées lors d'une période d'activité en agence de recherches privées d'au minimum 8 semaines.</p>	<p>- La mission dévolue est correctement identifié. - Le cadre juridique et déontologique des techniques d'investigation est correctement explicité. Les règles juridiques, et</p>

<p>✓ A2. Etude de la faisabilité opérationnelle</p>	<p>A1C3. Identifier la tactique opérationnelle et les techniques appropriées à l'exécution de la mission</p> <p>A1C4. Identifier les règles juridiques, réglementaires, déontologiques et technologiques à mobiliser, si nécessaire.</p> <p>A2C1. Vérifier l'adéquation des ressources attribuées (moyens humains, compétences, moyens financiers, matériels, etc.) avec les contraintes opérationnelles et les réalités du terrain</p> <p>A2C2. Le cas échéant, proposer au Directeur des opérations des ajustements au regard des observations sur le terrain.</p>	<p>déontologiques et technologiques à mobiliser, si nécessaire.</p> <p>A2C1. Identifier les ajustements à prévoir pour un traitement correct de la mission.</p>	<p><u>La production écrite et orale du candidat doit comporter :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la présentation générale de l'agence et des métiers exercés - la présentation d'au moins trois missions traitées par le candidat dans le domaine civil, en explicitant les démarches d'analyse et d'étude conduites 	<p>réglementaires sont intégrées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les choix opérés dans la définition de la tactique opérationnelle et des techniques d'investigations sont justifiés et cohérents avec la stratégie d'enquête définie par le Directeur des opérations - Le contexte opérationnel de l'enquête est présenté. Les contraintes sont correctement identifiées. - Les tactiques et techniques d'investigation sont explicitées - <u>La présentation orale</u> permet de mesurer la pertinence et la cohérence des analyses et choix opérés. Elle compense les éléments peu ou mal traités à l'écrit.
--	--	---	---	---

<p>B – Exécution de la mission confiée <i>L'enquêteur organise sur le terrain le déroulement de la mission : En vue d'atteindre les objectifs visés, il combine les moyens et techniques en fonction des évènements. Il procède à des investigations dans le respect du cadre déontologique, réglementaire et juridique dévolu. Il adapte les moyens, techniques et stratégies arrêtés par le Directeur des opérations aux hypothèses comportementales des personnes surveillées.</i></p>		<p>B2 : Bloc de compétences 2</p>		
<p>✓ B1. Organisation des opérations</p>	<p>B1C1. Rechercher l'information en sources ouvertes et de l'information ouverte à tout requérant B1C2. Repérer les lieux d'intervention et les acteurs concernés B1C3. Adapter la tactique opérationnelle et les techniques dans le cadre de la stratégie définie par le Directeur des opérations B1C4. Mobiliser les ressources nécessaires dans le cadre du budget alloué B1C5. Planifier les étapes de réalisation de la mission</p>	<p>B1C1. Rechercher l'information en sources ouvertes et l'information ouverte à tout requérant B1C2. Repérer les lieux d'intervention et les acteurs concernés B1C3. Adapter la tactique opérationnelle et les techniques dans le cadre de la stratégie définie par le Directeur des opérations B1C5. Planifier les étapes de réalisation de la mission</p>	<p>Mise en situation : épreuve pratique d'une durée de 4 heures sur une enquête scénarisée à partir de la reconstitution d'un cas réel</p> <p>Le candidat est mis en situation d'effectuer une enquête sur avec des documents sources anonymisées. Le candidat doit :</p> <p>Effectuer une enquête pénale et commerciale</p> <p>- Etudier le cadre juridique et déontologique des investigations</p>	<p>- Les lieux d'intervention et les acteurs sont repérés. Le dossier de repérage est établi.</p> <p>- Les techniques sont appropriées à la tactique opérationnelle. La planification est méthodique et n'oublie aucune étape</p> <p>- Le cadre réglementaire et déontologique est respecté.</p>
<p>✓ B2. Réalisation des investigations</p>	<p>B2C1. Mettre en œuvre les techniques d'investigation et les moyens appropriés à l'enquête :</p>	<p>B2C1. Mettre en œuvre les techniques d'investigation et les moyens appropriés à l'enquête :</p> <ul style="list-style-type: none"> • B2C1-1. Effectuer des surveillances, des filatures 		

	<ul style="list-style-type: none"> • B2C1-1. Effectuer des surveillances, des filatures • B2C1-2. Utiliser les moyens vidéo et photographiques • B2C1-3. Effectuer des constatations • B2C1-4. Rechercher et recueillir des témoignages • B2C1-5. Recueillir des auditions • B2C1-6. Procéder à des reconstitutions • B2C1-7. Analyser le renseignement • B2C1-8. Rechercher des éléments de preuves et/ou d'indices recevables en justice • B2C1-9. Rechercher des témoins • B2C1-10. Participer à la coordination de l'action publique <p>B2C2. Respecter le budget alloué</p> <p>B2C3. Rendre compte au Directeur des opérations de l'état d'avancement de la mission</p>	<ul style="list-style-type: none"> • B2C1-2. Utiliser les moyens vidéo et photographiques • B2C1-3. Effectuer des constatations • B2C1-4. Rechercher et recueillir des témoignages • B2C1-5. Recueillir des auditions • B2C1-7. Analyser le renseignement • B2C1-8. Rechercher des éléments de preuves et/ou d'indices recevables en justice • B2C1-9. Rechercher des témoins 	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les lieux d'intervention, les acteurs - Adapter les techniques d'investigation et planifier les étapes de mise en œuvre - Rechercher des témoins et recueillir leurs témoignages - Effectuer des auditions et des prises de vue - Rechercher de l'information - Rechercher des éléments probants 	<ul style="list-style-type: none"> - Les moyens et techniques de surveillance appropriés sont mis en œuvre - Le point stratégique de départ de filature est repéré - Les techniques sont correctement appliquées - Les acteurs nécessaires sont mobilisés. Les interventions ont lieu au moment opportun - Les déclarations (auditions, attestations) du/des témoins sont produites. Elles respectent le formalisme de présentation spécifique aux témoignages. - des photos sont produites. Elles sont anonymes et montrent des éléments exploitables.
--	--	--	---	---

<p>C – Traitement, à destination du Directeur des opérations, des informations recueillies <i>Dans le respect du cadre juridique, réglementaire et déontologique, l'enquêteur capitalise et exploite toutes les informations recueillies lors de l'exécution de la mission (témoignages, photos, constatations, etc.). Il informe chaque jour le Directeur des opérations de la situation. En fin de mission, il consigne dans un rapport de vacation l'ensemble des informations recueillies et/ou constatations effectuées.</i></p>		<p>B3 : Bloc de compétences 3</p>		
<p>✓ C1. Exploitation des informations</p>	<p>C1C1. Identifier et classer les éléments recueillis C1C2. Pour la progression des investigations confiées, exploiter : - les indices matériels - le renseignement, - les différents comptes rendus, rapports (constat des officiers ministériels, rapports d'experts, de sachant, ou de personnes autorisées) C1C3. Communiquer au Directeur des opérations les informations recueillies C1C4. Respecter les règles de conservation et de restitution des données personnelles dans le cadre de la réglementation CNIL</p>	<p>C1C1. Identifier et classer les éléments recueillis C1C4. Identifier et communiquer les informations recueillies</p>	<p>Etude de cas : épreuve écrite d'une durée de 2 heures Le candidat est mis en situation de rédiger un rapport de vacation à partir de l'enquête qu'il a exécutée (mise en situation : unité certificative U2)</p>	<p>- Toutes les informations collectées sont présentées avec les pièces justificatives adéquates - La forme est modélisée selon les référents professionnels. Les critères juridiques, réglementaires et déontologiques sont respectés - Les informations produites sont exposées de façon claire et tiennent compte de la mission dévolue</p>

<p>✓ C2. Production de rapports d'exécution</p>	<p>C2C1. Rédiger les documents de restitution : rapports de vacation, notes, courriers. C2C2. Participer, sous la responsabilité du Directeur des opérations, à la construction du dossier d'enquête</p>	<p>C2C1. Rédiger un rapport de vacation</p>		
--	--	---	--	--